

COMMUNE DE VALLECALLEREPUBLIQUE FRANCAISEDEPARTEMENTHAUTE CORSEDELIBERATION
SEANCE DU 19 AVRIL 2023

DATE DE LA CONVOCACTION 14.04.2023	L'an deux mille vingt-trois et le 19 avril à 19 h le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Monsieur POGGI Augustin, Maire. POGGI Augustin, SIMONI Serge, MULLER Alexandra, BLYAU Frédérique, DODEMAN Jean-Claude, POLETTI Yves, RIOLACCI Jean-Paul (visio-conférence) Absents : BIAGGI Jean Toussaint, PALANDRI Damien, MURATI Alexandre, BRUNEAU Yann.
NOMBRE DE CONSEILLERS	
EN EXERCICE 11	
PRESENTS 07	
ABSENTS 04	
REPRESENTES 02	
VOTANTS 06	
POUR 07	
CONTRE 00	
ABSTENTION 01	

Monsieur POGGI Augustin donne connaissance des pouvoirs remis pour la séance :

- BRUNEAU Yann donne pouvoir à MULLER Alexandra
- RIOLACCI Jean-Paul donne pouvoir à SIMONI Serge

Monsieur SIMONI Serge est nommé secrétaire

OBJET DE LA DELIBERATION APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2023 M 14	Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Budget Primitif Principal de l'exercice 2022, qui peut se résumer ainsi :		
	<u>FONCTIONNEMENT</u>	<u>INVESTISSEMENT</u>	<u>TOTAL</u>
	RECETTES 215 845,92 €	587 598,23 €	803 444,15€
	DEPENSES 215 845,92 €	587 598,23 €	803 444,15 €
	Le Conseil Municipal, après consultation du Budget Primitif Principal de l'exercice 2023, le vote tel qu'il a été présenté ci-dessus.		

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus

Pour extrait conforme
Le MAIRE

